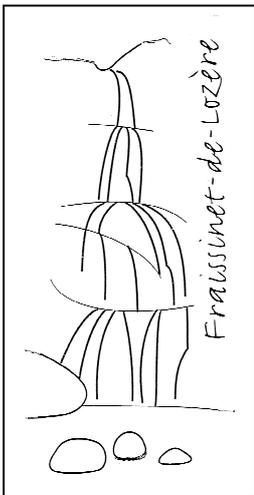


Fraissinet de Lozère



*Apéro débat au Viala
le 5 août à 18h30*



Le conseil municipal

Jean Pierre Allier
Gilbert Roure
Dominique Molines
Yves Commandré
Nils Bjornson Langen
Paul Commandré
Eugène Durand
Christelle Folcher
Marie Lion
Thierry Mazoyer
Jean-Marie Thoyer

Le CCAS

Jean-Pierre Allier,
Dominique Molines,
Marie Lion, Christelle
Folcher Catherine
Rothenburger, Paul
Commandré., Estelle
Auburtin, Sylvie
Mazoyer, Eliette
Roure.

**Secrétaires de
la mairie :**

Dominique Delmas
Magali Martinez

La commune va se doter d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Nous rencontrons de plus en plus de difficultés pour répondre aux demandes de constructions et la nouvelle charte du Parc National des Cévennes préconise une réflexion approfondie sur le développement de nos villages. Aussi, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de prescrire un PLU. La consultation pour le choix d'un bureau d'études a été lancée. Six bureaux d'études ont répondu. Le conseil municipal a retenu le bureau d'étude qui va sur 17 mois suivre cette opération.

Tous les administrés peuvent consulter le dossier en mairie au fur et à mesure du projet et une enquête publique aura lieu en 2012 sur la base d'un zonage provisoire, et d'un document résumant les orientations communales (diagnostic, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, incidences).

Jean-Pierre ALLIER

Mairie, Village, 18, Rue dels Fraïsses 48220 Fraissinet de Lozère
Tel 04/66/45/88/39 ou 09/75/43/69/62 Site : <http://cevennes-mont-lozere.fr>
Courriel : mairie.fraissinetdelozere@laposte.net

Le budget de la commune

Le remplacement de la taxe professionnelle par la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) ne modifie pas de façon sensible la recette de la commune. Une réforme des taxes locales vise à attribuer une plus grande partie à la commune de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties mais avec un reversement au GIR (Garantie Individuelle de Ressources). Finalement la commune recevra presque la même somme. Les taux votés à l'unanimité : Taxe d'Habitation: 7.7, Taxe foncier bâti: 5.97. Foncier Non Bâti: 254.39, Cotisation Foncière des Entreprises: 22.65. Ces taux devraient se traduire pour les habitants par une augmentation des impôts limitée à l'inflation

Le budget réel en fonctionnement de la commune est de 175 000 € (budget voté avec les reversements de budget à budget 403 630 €). En Recettes : 90 000 € de DGF (Etat), 62 000 € des 4 taxes d'imposition locale, 12 000 € de Loyer et 11 000 € divers. En Dépenses 21 000 € frais de personnel, 53 400 € de charges générales, 70 000 € de reversement (SIVU, SDIS, Com de Com, ...), 17 700 € de versement aux élus, 5 000 € intérêts des emprunts, et 2 300 € divers, 5 600 € de subvention aux associations (Les amis du livre : 700, Foyer Rural Passe Montagne 700, Foot 700, Manifestation Race Aubrac 500, Accrochés 400, Comité des fêtes La Brousse 400, CF du Pont 150, Cinéco 150, CUMA 200, Théâtre Clandestin 200, Parole Gabale 100, Ballet Bross 100, Association Châtaignes 100, ASA DFCI 1 200 en contrepartie de travaux).

Le budget réel en investissement de la commune est de 281 000 € (budget avec les reversements de budget à budget 447 724,72 €). En Dépenses 14 100 € de remboursement d'emprunts, 5 000 € de subvention au Pont pour restauration du temple, et 262 000 € de travaux dont murs 25 000 €, aménagements touristique de Runes à la Brousse 108 000 €, Enfouissement réseaux à Finialettes 40 000 €, Voirie 2011 (route du Viala et Parking) 15 000 €, goudronnage route de Racoules 10 300 €, Chemins ruraux 30 000 €, Adduction d'Eau Non Potable à Runes 10 000 €, travaux mairie 15 600 € et achat de logiciels informatiques 3 000 € financés par 115 000 € d'excédent reporté, 105 000 € de subvention attendues (Etat 2 500 €, Région 27 800 €, PED 10 500 €, PEVC, 4 225 €, Divers 2 300 €, Voirie 6 100 €, Département 45 000 €). La commune rembourse 4 emprunts pour l'église (2002/2012) 7 250 € par an, le cimetière (2003/2018) 3 350 € par an, les logements de la Brousse (2004/2027) 6 600 € par an, les aménagements de Racoules, Fraissinet et Runes (2010/2020) 7 400 € par an. Fin 2012 un des emprunt (église) sera clos et un gros (pour le groupe scolaire) se termine au niveau du SIVU (économie de 10 000 € par an)

Budget primitif de l'eau

En fonctionnement budget réel de 25 189 € et en investissement de 26 800 €. La commune rembourse 1 emprunt pour le grand projet du Mont Lozère (2012/2032) de 15 335 € par an.

Noms des rues (suite et fin)

Ca y est la commune a fait placer les noms des rues dans tous les villages et a fourni les adresses des habitants aux différents services.

Il est temps pour chacun de vous, d'inscrire votre N° de rue (sur la boîte aux lettres, sur le mur de votre entrée, ...) et de diffuser votre adresse complète à vos proches. Merci de votre compréhension !

Eau potable et assainissement

Les tarifs et règlements de l'eau et de l'assainissement sont accessibles sur le site Internet de la communauté de communes (en allant sur commune de Fraissinet de Lozère) : <http://cevennes-mont-lozere.fr>
Pas d'augmentation de prix en 2011.

Cette année encore, la sécheresse sévit et les sources sont au plus bas. Le Préfet a pris un arrêté limitant l'usage de l'eau. Nous vous demandons de limiter au maximum l'usage de l'eau potable aux besoins de base (alimentation, hygiène, cuisine) et en évitant lavage de voitures, arrosage des pelouses,..., avec l'eau du robinet ! Merci de votre civisme.

Ordures ménagères, déchetterie et points tri

Attention le non respect prolongé des consignes de tri va bientôt faire l'objet de sanctions et de plaintes. Respectez les consignes maintes et maintes fois réitérées !



Maison de l'emploi, relais des services publics et cyber base

Est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, ainsi que le jeudi de 16 h à 20 heures. Des ateliers d'initiation sont en place (n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos animatrices Camille DEBIERE et Magali MARTINEZ).

Il est à noter des possibilités de rendez-vous les après-midi (contacter pour cela vos animatrices).

L'association Quoi de 9, ainsi que la Mission Locale assurent des permanences dans votre Maison de L'Emploi.

Nos coordonnées : Cyber- base et maison de l'emploi « Cévennes- Mont Lozère » Rue du quai, 48220 Le Pont de Montvert

Tel : 04.34.09.06.14

E-mail : dcamille@cyber-base.org
mamartinez@cyber-base.org

Internet

Le déploiement d'internet par le Pays Cévennes a pris beaucoup de retard mais notre commune devrait être couverte prochainement (opér. Meschnet, Lou Païs).

La Télévision

Le 21 novembre 2011, la télévision analogique va disparaître et la télévision numérique va la remplacer. Mais ce changement qui devrait être bénéfique (meilleure qualité de l'image et du son, plus de chaînes) entraîne de nombreuses difficultés. Normalement les relais sont équipés (pour 93 % de la population par département) et l'utilisateur reçoit directement les programmes si sa télévision est récente, soit il les reçoit par le biais d'un décodeur à 30 € si elle est plus ancienne. Pour les personnes équipées d'une parabole analogique, passer au numérique implique de s'équiper d'un décodeur plus cher (120 €).

Pour les personnes équipées d'une antenne râteau orientée vers un relais non équipé pour le numérique, il faudra s'équiper d'une parabole numérique d'un coup élevé (250 €) ou recevoir la télévision par Internet mais, attention, il faut vérifier la puissance. Dans ce cas il vaut mieux prendre une parabole avec abonnement téléphone + Internet + télévision, auprès d'un opérateur (le plus concurrentiel étant la filiale de France Telecom, Nord Net).

Pour la résidence principale, une aide maximale de 250 € peut être apportée. Il faut transmettre une demande + la facture à France Télévision Numérique (imprimé et notice explicative disponible en mairie).

Les habitants de Fraissinet et Racoules devraient pouvoir réorienter leur antenne râteau vers Florac. Pour les autres, il faudra passer par un installateur et, après le 21 novembre 2011, demander l'aide.

Pour ceux à proximité d'un bâtiment classé (500 m autour de la maison Roumégous à Fraissinet ou du Grand Pont à Plaisance), il faudra l'accord de l'ABF (Imprimé disponible en mairie + photo montage).

Secrétariat de mairie

Depuis des années, le secrétariat était partagé entre la mairie de Fraissinet de Lozère (cadastre, archives et registres d'état civil) et la mairie du Pont de Montvert (informatique). Depuis quelques mois, nous avons décidé de concentrer tout le secrétariat sur Fraissinet et il est ouvert tout le vendredi. Prochainement (1^{er} octobre), il sera ouvert mardi et vendredi. Pour nous joindre :

**Mairie, Village, 18, Rue dels Fraïsses
48220 Fraissinet de Lozère**

Tel 04/66/45/88/39 ou 09/75/43/69/62

Site : <http://cevennes-mont-lozere.fr>

Courriel : mairie.fraissinetdelozere@laposte.net

Les captages agréés par le Préfet

Suite à l'Enquête Publique sur les captages d'eau potable et aux avis du CODERST, le Préfet a déclaré d'utilité publique en juin les 4 captages de la commune. Nous allons réaliser les travaux de clôture des périmètres de protection (après avoir fait les acquisitions foncières de ces périmètres rapprochés) ainsi que tous les travaux d'amélioration (arrachage des arbres, aménagement des abords, protection des installations, ...)

La taxe de séjour prélevée par le Pays

C'est le Pays Cévennes qui va prélever pour 2011 la taxe de Séjour (au réel), qui assurera la promotion globale du Pays et le soutien aux offices de Tourisme. Celui du Pont de Montvert fonctionne de mieux en mieux (nouveau local, trois salariés, une clientèle qui augmente notamment avec le Stevenson et le festival des artisans d'art).

Amélioration de l'éclairage public à Plaisance et à Bellevue

Les boules blanches de ces deux quartiers vont être remplacées par des éclairages plus performants, dirigés vers le bas. De plus nous allons couper ou émonder les arbres de ce secteur pour éviter les zones d'ombres.



Enfouissement des réseaux secs à Finialettes

Le projet est lancé et une première réunion a eu lieu sur site avec tous les opérateurs (EDF, SDEE, EP, FT). Les travaux devraient débuter à l'automne. Ils se finiront en 2012 avec la mise en souterrain de la ligne Moyenne Tension.

Travaux réalisés:

Les murs de Plaisance et du Viala ont été réalisés (Entreprises Luc Poudevigne et Chapelle). Les travaux de viabilisations au Viala sont aussi terminés (Entreprise Rouviere). Nous avons élargi la route du Viala à plusieurs endroits pour permettre le croisement. Le goudronnage de la route et du parking est fait (entreprise TPCR).

L'amélioration des chemins de Mallebriere et du Coulet a été faite par l'entreprise TPCR qui a aussi bouché les nids de poule sur les VC.

Le fauchage des voies communales a été fait par l'entreprise Gonny (Finialettes, Racoules et la Brousse) et par l'ASA DFCI (pour le Pré du Moulin, le Viala et Plaisance).

Les salariés de l'ASA DFCI sont aussi intervenus sur les béals de Fraissinet.

La remise en état des logements de la Brousse est presque terminée.

Evénements

20 juillet à 16h30: inauguration du bâtiment de la CUMA au Pont Sans Eau en présence du Président de la Région Christian BOURQUIN

23 juillet à 19 h: Le « Théâtre clandestin » présente à Runes autour du Four une soirée gratuite de lectures, musiques, apéro.

26 juillet à 21h: Conseil municipal. Le PNC présente la charte du Parc.

29, 30, 31 juillet : Fête au Pont de Montvert

5 août 18h30 : Rencontre – débat au Viala

20-21 août : fête de la Brousse

La charte du Parc National des Cévennes

Le Parc National des Cévennes élabore aujourd'hui sa charte en concertation avec les élus et forces vives du territoire. Nous avons participé à ces concertations et nous avons demandé que les habitants du territoire soient au centre du projet.

Le classement de notre région au Patrimoine mondial de l'UNESCO a été obtenu. Il devrait être un point fort pour le développement du tourisme et la valorisation des produits fermiers.

Il met en valeur l'action positive des habitants sur le paysage et notamment le rôle essentiel des agriculteurs dans l'entretien de l'espace (pastoralisme), mais aussi des bâtisseurs.

Le PNC devra mieux prendre en compte cette notion et « comprendre » le pays.

Projets validés

La Maison de Marie à Fraissinet (accueil d'entreprises en « pépinière ») : Nous avons enfin décroché une grande partie des subventions demandées (Etat et Département). La Région se prononce prochainement. Les travaux seront lancés au plus vite.

Elargissements entre Pont Runès et Fraissinet : les deux virages les plus dangereux vont être coupés et la RD 35 élargie (travaux réalisés par l'entreprise Galta à compter du 1 septembre)

Deux projets au Pré du Moulin :

- **Un parc résidentiel de Loisirs** est envisagé sur le terrain situé sur et au dessus de la plateforme actuelle (5 pavillons). Ce projet inclu des aménagements de loisirs pour tout le monde (jeux d'enfants, terrain de pétanque, accès au Tarn, ...).

- **Un centre d'accueil temporaire de groupes d'handicapés ou malades**, sur le terrain aval.

Aménagements agro-touristiques entre la Brousse et Runes: Ce projet d'aménagement intègre les contraintes agricoles (passages canadiens conformes, ...) et la desserte du mas des Clauzes. Nous avons obtenu une partie des financements (département), Région en attente.

Chemins ruraux et amenée d'eau (non potable) : Une rampe de 100 m sur le chemin de Mallebriere à la Brousse va être bétonnée (accord du PNC en cours et financement obtenu).

Le chemin de la cascade vers les bois à Runes va être aménagé sur 1.5 Km et un prolongement d'un réseau d'eau non potable est prévu pour les agriculteurs dans ce secteur, étude, devis en cours.

Recensement

La commune avait 190 habitants en 1999, 219 en 2005 et aujourd'hui 236 (2011)

100 résidences principales pour 126 résidences secondaires et 7 logements vacants.

Les Clauzes

